Listen to this article

« Prenez garde que personne ne rende à autrui le mal pour le mal ; mais poursuivez toujours le bien, soit entre vous, soit envers tous. » – 1 Thessaloniciens 5 : 15.

Ce texte constitue une partie des conseils de l'Apôtre Paul, adressés aux membres l'Eglise de Thessalonique, en rapport avec son message concernant le sujet de la Seconde venue de notre Seigneur. Il leur rappelle avec quelle attention et quelle fidélité ils devraient vivre, eux qui nourrissaient de telles espérances de gloire, de telles espérances d'être unis à Christ lors de son apparition et de son Royaume. Il les exhorte à « avertir les indisciplinés », à « soulager les faibles d'esprit » [les timides], à « soutenir les faibles » [ceux qui ne sont pas forts dans la foi, mais comparativement peu développés]. Ensuite, par les paroles de notre texte, il demande instamment que *« personne ne rende à autrui le mal pour le mal. »*

Notre compréhension n'est pas que l'Apôtre veut dire que personne dans l'Eglise ne devrait être autorisé à rendre le mal pour le mal. Personne ne devrait posséder le pouvoir, ni la qualification juridique de veiller à ce que personne ne fasse le mal. Les seuls à posséder une telle puissance ou autorité seraient Dieu Lui-même et son grand représentant, le Christ Jésus. En fait, si nous nous engageons à veiller à ce que personne ne rende le mal pour le mal, nous nous ingérerons dans les affaires d'autrui ; nous cultiverons l'habitude de soupçonner le mal et n'aurons pas de temps pour nos propres affaires. L'Apôtre veut dire : Laissez à chacun le soin de s'assurer qu'il ne rend pas le mal pour le mal. Ce principe doit gouverner chaque être ; chacun doit y veiller, dans son propre cas.

La pensée semble être que nous devrions être critiques à l'égard de nos propres motivations, des principes à la base de notre propre conduite. Nous devrions raisonner comme suit : « Je suis sur le point de faire ceci ou cela. Est-ce correct ? » Nous devrions juger nos actions à l'avance. Nous ne devrions pas commettre l'impair de ne pas se prendre en mains et dire ensuite, après que la chose est faite :

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

« J'ai l'intention de me corriger. » Bien sûr, nous devrions nous corriger, si nous avons mal fait. Mais nous devrions acquérir une telle habitude de commander notre esprit, qu'il nous empêcherait de faire ce que nous ne devrions pas faire.

Etant dans la chair, nous n'atteindrons, bien sûr, jamais la perfection en action ou en parole ; mais nous devrions sincèrement essayer de faire de notre mieux pour l'atteindre. Nous ne ferons pas de notre mieux, à moins de nous y exercer très diligemment et de vouloir, avec l'aide du Seigneur, parvenir à un contrôle de notre chair aussi complet que possible. Si nous façonnons notre esprit avec l'idée de vaincre, beaucoup peut être accompli.

TOUS LES SAINTS SONT DES CARACTÈRES FORTS

Le Sauveur a tant aimé faire ce qui est droit, qu'Il déposa sa vie pour la cause de la justice. C'est ainsi que doivent être tous ceux qui se trouvent sous sa bannière, combattant un bon combat. Mais il y a une tendance naturelle à la revanche, particulièrement chez les personnes de nature conquérante – de la classe même que Dieu recherche actuellement. Ceux-là possèdent les qualités d'un vainqueur. Ils ont une forte individualité ; ils ont une volonté. Ils ne sont pas nonchalants ; ils ne sont pas simplement placides. Ceux que la Vérité appelle sont des caractères forts ; et les personnes d'un caractère naturellement fort sont disposées à appliquer la loi de Moïse – « oeil pour oeil et dent pour dent » — lorsqu'il s'agit de ceux qui ont accompli le mal.

Mais l'injonction du Seigneur, adressée à l'Eglise, est en vue du contraire ; car ce dont nous parlons est la voie du monde pécheur. Dieu ne force pas encore le monde à obéir à la justice ; dans l'Age Millénaire, Il le fera. Les personnes spéciales qui sortent du monde en se consacrant à Dieu, et suivent Jésus, se sont engagées à faire la volonté de Dieu, pour soutenir la justice. Étant des caractères forts, elles veulent corriger ce qui est mauvais. C'est une impulsion naturelle et bonne. Mais nous devons nous rappeler que ce n'est pas maintenant pour nous le moment de juger et de discipliner le monde. Les Ecritures disent : *« Ne jugez de rien avant le temps. »* Nous devons donc attendre le temps de Dieu. Si le fait est permis par la loi, et que la procédure légale nous porte personnellement préjudice, nous devons accepter la chose dans un bon esprit, quoiqu'elle soit injuste. Attendons l'heure et

la méthode du Seigneur pour redresser les choses.

LE CHRÉTIEN N'EST PAS UN POLICIER

Si vous subissiez une double injustice, il y aurait une double raison pour souhaiter la corriger. Vous seriez enclins à essayer d'agir de la sorte, mais cela ne devrait en rien ressembler à de la revanche. Nous ne devons pas rendre le mal pour le mal. Nous avons la responsabilité de ne faire de mal à personne. L'expression : « *Que personne ne rende à autrui le mal pour le mal* », fut comprise, par certains, comme signifiant que le chrétien devrait se comporter comme un genre de policier général, pour voir si ses frères, ses voisins ou toute autre personne ne cause du tort à quelqu'un. C'est une idée erronée. Il semble néanmoins y avoir une certaine exception, dans le cas du chef de famille. En tant que tête de la maison, quelqu'un pourrait être considéré comme responsable de la conduite de sa maisonnée, tant face à la loi civile qu'à la loi divine.

Certains supposèrent que cette injonction de l'Apôtre signifie : Laisser les Anciens de chaque assemblée voir si ses membres ne font aucun mal. Ceci, pareillement, n'est pas la bonne pensée. Ce verset ne donne à aucun Ancien, plus qu'à n'importe qui d'autre, le droit de s'assurer que personne ne rend le mal pour le mal. Ce passage semble signifier ceci : Laisser chacun d'entre vous voir si vous ne rendez pas vous-même le mal pour le mal.

Il pourrait se trouver quelques situations où il conviendrait qu'un membre d'une famille aide un autre membre en train de causer du tort. Si, par exemple, quelqu'un voyait son frère, ou sa sœur agir injustement à l'égard d'un tiers, il pourrait lui faire des remontrances. Il pourrait lui dire : mon frère (ou ma sœur), ne penses-tu pas ceci ou cela de cette affaire ? Il en va de même de l'Eglise. Mais les Anciens sont chargés de s'occuper plus particulièrement des intérêts de l'Eglise. S'ils voient quelqu'un de l'assemblée ne vivant pas conformément au modèle scripturaire, il serait tout à fait approprié de lui faire une observation à ce sujet. Mais il ne nous appartient pas de nous ingérer dans les affaires d'autrui.

Il nous faut nous édifier les uns les autres ; car c'est ainsi que l'Epouse se prépare elle-même. Ces sujets devraient être abordés seulement après avoir prié et de la

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

manière la plus sage possible, de peur de causer plus de tort que de bien. Rappelons-nous que nous nous sommes consacrés pour la justice, pour nous attacher à ce qui est bien. Rappelons-nous aussi que ce n'est pas seulement dans l'Eglise que nous ne devons pas rendre le mal pour le mal, mais aussi parmi tous les hommes ; car nous nous sommes engagés à nous conformer à ce qui est bien, dans toutes les conditions et circonstances.

Conformément au modèle fourni par la Parole de Dieu, les disciples de Christ devraient être les plus policés, les plus courtois, les plus raffinés, les plus généreux, les plus aimables et les plus prévenants de tous les hommes. Ces vertus ne devraient pas constituer un simple vernis extérieur, si commun au monde, mais devraient être une bonté, une gentillesse provenant du cœur, en raison de la possession de l'Esprit du Seigneur, esprit de justice, de miséricorde et d'amour. C'est ainsi qu'ils doivent faire briller leur lumière dans leur vie.

DIFFÉRENTES INSTRUCTIONS PROPRES A L'ÂGE JUDAIQUE

Sous la Loi juive, c'était différent sous certains aspects. Chaque juif était un vengeur de Dieu, afin de rendre une juste punition pour n'importe quel délit. Celui qui pèche doit souffrir, tel était le principe ; et c'est un bon principe. Pendant la Dispensation de la Loi, il était tout à fait nécessaire, évidemment, que ces leçons de juste châtiment pour le péché soient profondément ancrées chez le peuple d'Israël. Ainsi, à cette époque, il était ordonné que si un homme répandait le sang d'un homme, son propre sang devait aussi être répandu par un homme (Exode 21 : 12 ; Lévitique 24 : 13-20 ; Nombres 35 : 9-33). S'ils voyaient leur prochain faire quelque chose de mal, ils devaient aider à régler ce mal. Ils devaient avoir ce principe de justice profondément enraciné, parce que c'est un principe du caractère de Dieu. Cette règle était valable depuis les jours de Noé (Genèse 9 : 6). Il est exact, aussi, que des lois justes sont appliquées par le monde à l'heure actuelle, dans la mesure des aptitudes des hommes.

Quand le Royaume de Christ sera instauré, Christ saura comment se montrer indulgent envers les faibles. Mais, d'après les Ecritures, ceux du peuple du Seigneur ne doivent pas juger les cœurs, ni être les vengeurs de la justice, à l'époque actuelle. Nous ne devons pas, non plus, essayer d'exiger l'exacte justice pour nous-

mêmes ; mais il nous faut apprendre à pratiquer les principes de la bonté, de la miséricorde et de l'amour. Les membres de l'Eglise doivent, plus que n'importe qui d'autre, vivre sur un plan différent, un plan plus élevé, ne rendant pas le mal pour le mal, mais, au contraire, le bien pour le mal.

Il nous faut avoir à l'esprit que nous sommes nous-mêmes imparfaits. Nous devons apprendre, comme disciples de Christ, la grande leçon de la compassion. Nous aurons bientôt à user de miséricorde, quand nous serons élevés à des positions de puissance, quand les conditions se présenteront, à nos yeux, comme nécessitant la miséricorde ; et de telles conditions abonderont ; car tous seront imparfaits et faibles jusqu'à ce qu'ils puissent progresser et s'élever hors de leur état déchu. Aussi, si nous voulons être aptes à remplir cette fonction responsable et honorable de juges du monde, il nous faut, maintenant, développer les qualités de l'amour, de la miséricorde et de la compassion. Il nous faut apprendre à être très compatissants envers les frères et envers le monde ; mais il nous faut, par contre, prendre garde à nous-mêmes. Nous rappelant notre responsabilité personnelle envers le Seigneur, nous devons juger notre propre conduite, et voir si nous recherchons toujours à « suivre ce qui est bien », que ce soit parmi les frères ou auprès de tous les hommes.

WT1915 p5644

Copyright © Association des Etudiants de la Bible